

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-  
contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025

ARRETE N° 24 307 900 135

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 26 février 2024 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement de deux enseignants contractuels (CDD) en Economie et Gestion (Comptable et Mercatique) pour les départements Gestion des Entreprises et des Administratives et Carrières Juridiques, de l'IUT de Villetaneuse :

- Abdelkarim HARKAT, en qualité de responsable de la formation,
- Rodéric MONDONGUE, en qualité de représentant de la discipline,
- Ariane GHIRARDELLO, en qualité de représentante du comité d'experts section 05.

Fait à Villetaneuse, le 15 juillet 2024

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

Christophe FOUQUERÉ